

La poubelle verte



Vous pouvez y déposer les emballages en verre tels que les bocaux ou les bouteilles. Cependant, avant de les y jeter, enlevez les bouchons ou les couvercles.



La poubelle bleue



Parmi les quatre couleurs de poubelles, c'est celle qu'on rencontre le moins souvent. Vous devez y déposer les différents papiers tels que les journaux ou les prospectus. Si vous ne disposez pas d'une poubelle bleue, vous pouvez déposer vos déchets papiers dans la jaune.



La poubelle jaune



Vous pouvez y déposer tous vos déchets papiers dans le cas où vous ne disposeriez pas de poubelle bleue. Vous pouvez également y jeter tous les emballages composés de plastique, de métal et de carton.



La poubelle grise, noire ou marron



Vous devez y jeter tous les autres déchets qui ne peuvent pas être mis dans les autres bacs.

Cependant, vous ne pouvez pas y déposer des déchets polluants ou dangereux, comme des appareils électriques, des piles ou de l'huile de vidange usagée.



Le compost



Vous pouvez y déposer vos restes alimentaires ainsi que les tontes, tailles de votre jardin. Pour plus de détails, regardez notre fiche sur le compost "5 règles pour réussir son compost"



Si vous avez un doute pour un de vos déchets, n'hésitez pas à consulter les liens ci-dessous pour vous renseigner !

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/faire-dechets>

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

